



SITE INSCRIT DE LA VALLEE DE LA COUZE

NATURE ET INTERET DU SITE

Le site comprend une portion de la vallée de la Couze présentant de petites gorges. La vallée est peu visible des plateaux environnants, notamment des routes Balledent-Laprade et Balledent-Roumilhac.

La R.D. 103, lorsqu'elle franchit la Couze à l'Ouest de Balledent, offre d'agréables perspectives sur la vallée en raison du relief, de la présence des prairies et surtout du moulin qui a conservé sa roue. Les vues sur le bourg de Balledent montrent les constructions groupées sur les hauteurs, les pentes occupées par des jardins d'agrément où dominent les fruitiers et les potagers occupant les parties basses.

Dans la partie centrale du site, la rive

gauche, en pente douce, est occupée par des pâturages séparés d'anciennes murettes tandis que sur la rive droite se mêlent chênes, hêtres et bouleaux. Des barres rocheuses boisées perpendiculaires à la rivière rendent son cours sinueux. Séparé en de nombreux petits bras par les rochers, elle se franchit à pied en été. Ce secteur présente un intérêt botanique et écologique qui a fait l'objet d'un inventaire Z.N.I.E.F.F.

La partie aval du site est accessible par le chemin conduisant à une ancienne usine (papeterie puis filature). Le coteau de la rive gauche très abrupt est dominé par des landes. Le chemin d'accès bordé de gros chênes offre un point de vue sur ce site. Les aménagements de la rivière aux abords de l'usine, réalisés en pierre, sont encore bien visibles et participent, avec l'ouverture de la vallée sur les prairies, à une ambiance de jardin.



La vallée de la Couze.

(Ph. D. Petit.)

EVOLUTION DU SITE

On note des traces d'abandon progressif de la vallée: prairies délaissées, passerelles en ruines...

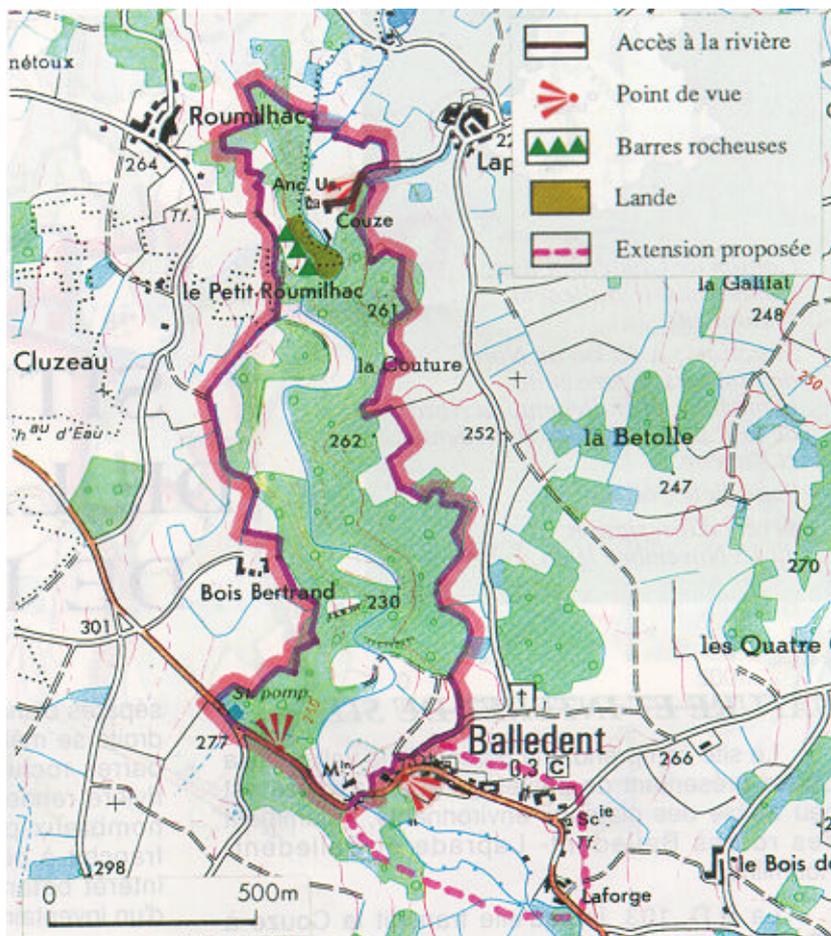
Près des résidences du Nord de Balledent, des clôtures allant jusqu'à l'eau interdisent le cheminement au bord de la rivière.

Dans ce secteur pittoresque, un ancien chemin empierré assez large, venant de Balledent, a conduit à la construction de deux résidences secondaires.

PROPOSITION DE MISE EN VALEUR

Le site et les accès à la rivière méritent d'être fléchés.

La qualité du bâti de Balledent et les perspectives depuis la vallée qu'il domine, justifieraient une extension du site au Sud-Est jusqu'au village de La Forge.



La vallée de la Couze. (Ph. D. Petit.)